

Sous la présidence de Madame BERNARD, directrice, le conseil d'école s'est réuni le lundi 5 novembre à 18h30 dans les locaux de l'école. Mesdames DEPOND et VERON ont assuré le secrétariat de séance.

Ont participé aux travaux du conseil :

- Equipe enseignante : Mesdames BERNARD, LAFOSSE SCHNEIDER, ESCARTIN, BOURDOULOUS, AMBLAT et LAROCHE.
- Représentants élus de parents d'élèves : Liste APEIV : Mesdames DEPOND, BRUNEAU VERON. DAVIAU et LEYNIAT Liste UNAPE : Mesdames DE CALDAS CAHOUR et MONGREVILLE LEONE ;
- Représentants de la municipalité : Monsieur SIRY (conseiller municipal, délégué aux affaires scolaires)

Compte-rendu des débats selon l'ordre du jour transmis le 22 octobre 2013

Nous souhaitons la bienvenue à Mme SCHNEIDER, nouvelle enseignante de la classe de PS/GS qui a rejoint l'équipe et félicitons les nouveaux parents d'élèves élus cette année.

1) MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

La directrice précise:

« Le conseil d'école est constitué pour une année. Ses membres sont :

- La directrice de l'école, présidente ;
- Le maire ou son représentant ;
- Les enseignants de l'école ou les enseignants remplaçants ;
- Les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ;
- Le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de l'école.

L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile peuvent être invitées pour les questions relatives à leurs activités en relation avec la vie de l'école. Les ATSEM ne peuvent pas assister aux réunions du CE mais elles sont alors représentées par une personne désignée par la mairie.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, sur un ordre du jour proposé et adressé par la directrice au moins huit jours avant la date des réunions. Seuls les sujets inscrits à l'ordre du jour sont abordés et figurent dans le procès-verbal..

A l'issue de chaque conseil, un procès-verbal de la réunion est dressé par la présidente, signé par celle-ci puis contresigné par le secrétaire de séance.

Un exemplaire du procès-verbal est distribué à tous les parents. »

2) REGLEMENT INTERIEUR

La directrice soumet le règlement intérieur de l'école à l'approbation du conseil d'école. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité pour l'année en cours. Il est affiché dans l'école

3) BILAN RENTREE

La rentrée s'est bien déroulée, l'école accueille 203 enfants, ils sont répartis dans 7 classes. Il y a 72 Petits, 58 Moyens et 73 Grands.

4) QUESTIONS DE COMPETENCE MAIRIE

➤ Travaux effectués l'an dernier et cet été :

Le conseil d'école remercie Monsieur le Maire et les services municipaux pour les différentes demandes de travaux acceptées et effectuées cette année, travaux qui ont permis d'améliorer la vie de l'école.

- l'ascenseur fonctionne depuis la rentrée
- le traçage d'une piste à vélo pour la cour des grands et de cercles pour la salle de motricité des petits.
- les coins dangereux et boueux des deux cours ont été clôturés.
- des stores ont été installés dans la classe de Mme Laroche (GS)
- les rideaux ont été changés dans la classe de Mme Bernard (PS)
- le tapis de l'entrée a été changé
- certains endroits du mur dans le couloir Rdc ont été repeints
- le mur d'escalade a été enlevé, ce qui permettra d'installer un meuble de rangement pour le matériel de motricité.

➤ Matériel livré :

Des tables neuves ont été livrées en juillet pour la classe de Mme BOURDOULOUS (MS). Il manque cependant les chaises neuves.

Historique : L'aménagement de la classe de Mme BOURDOULOUS avait été fait en septembre l'an dernier avec des meubles venant de l'ancienne école Mermoz.

Nous avons alors constaté que ces meubles (chaises et tables) étaient vraiment trop usagés.

La directrice avait donc redemandé des tables neuves aux services municipaux pensant qu'elles seraient livrées avec des chaises.

Les chaises qui sont actuellement dans la classe sont lourdes, usées et cassent.

Il est donc demandé à Mr SIRY s'il serait possible d'avoir 35 chaises neuves?

Mr SIRY prend en compte notre demande et va étudier avec les services de la mairie s'il est possible d'acheter de nouvelles chaises.

Il est aussi demandé des petites cuillères pour que la classe de Mme BOURDOULOUS puisse prendre la collation du matin. Mr SIRY évoquera ce problème à la commission des menus prévue en novembre. La société Avenance devrait les fournir.

➤ Etat d'avancement des dossiers :

-moquette de protection : elles ont été changées pendant les vacances de Toussaint.

- sonnerie : l'équipe enseignante a eu le plaisir de découvrir la sonnerie en rentrant des vacances de Toussaint et remercie les services de la mairie d'avoir trouvé une solution pour cette demande.

- aménagement d'un jardin dans la cour des grands :

Historique : De jolies fleurs sont venues embellir la cour l'an dernier sur un projet de Mme Escartin (MS). Quatre bacs ont également été installés pour le jardin pédagogique par les services des espaces verts. Nous aimerions reprendre et finaliser ce projet.

Mr SIRY demande à la directrice de reprendre contact avec les services de la mairie à ce sujet, il relaiera notre demande.

- mise en service d'un ordinateur pour la salle des maîtres :

Historique : Lors du 3^{ème} CE en juin, l'équipe enseignante avait exposé le besoin d'avoir un ordinateur fonctionnel avec une connexion Internet en salle des maîtres pour pouvoir y travailler. Qu'en est-il ?

Mr SIRY est intervenu auprès du service informatique de la mairie. Il nous confirme qu'il n'est pas possible d'avoir une connexion internet en salle des maîtres mais qu'il sera demandé l'installation de TNI sur le budget 2014 (vote fin déc.) pour l'école maternelle Mozart.

L'équipe enseignante demande en parallèle un ordinateur sans connexion internet dans la salle des maîtres.

➤ Partenariat avec la mairie : nouvelles procédures pour l'achat de fournitures scolaires et petits matériels.

Nous avons rencontré des difficultés dans les commandes de matériel et fournitures.

En effet, depuis la rentrée, de nouveaux marchés ont été passés par les services de la mairie, ceux-ci ne sont pas adaptés aux besoins de la maternelle. Les procédures sont trop lourdes et nos commandes sont bloquées. Cela devient presque impossible d'obtenir les jeux et les fournitures correspondants aux besoins des enfants de maternelle.

Mr SIRY demande à l'équipe enseignante de se rapprocher des services de la mairie pour évaluer les besoins et les difficultés en vue d'une nouvelle adaptation lors du prochain appel d'offre.

➤ Sécurité : plan Vigipirate : défaillance du système de verrouillage de la grille d'entrée, grille trop basse et intrusion dans l'école par le côté cour des GS.

Nous rencontrons un souci avec le système de fermeture de la grille d'entrée. Même après maintes réparations, il fonctionne aléatoirement, parfois il reste verrouillé, parfois il s'ouvre après un simple appui.

Depuis un an la directrice demande à ce que le système soit changé.

Nous retrouvons également, régulièrement certains lundis, dans la cour des GS, des mégots, des bouteilles d'alcool cassées, le jardin saccagé... En juin, des adolescents ont même pénétré dans la cour pendant la récréation effrayant les enfants.

Nous demandons donc aux services municipaux de trouver des solutions à ces problèmes de sécurité pour la tranquillité de tous.

Mr SIRY prend en compte notre demande, les services de la mairie passeront à l'école pour la fermeture de la grille.

En ce qui concerne les intrusions dans l'école, le gardien sera prévenu et on envisage l'étude de plantations d'arbustes piquants.

➤ Nouveaux rythmes scolaires ? Concertations ? Proposition ? :

Mr SIRY confirme que plusieurs concertations sont engagées auprès des différents partenaires de l'école.

Cette réorganisation des horaires dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires aura une influence importante sur les enseignements dispensés aux enfants.

C'est pourquoi l'équipe enseignante présente sa proposition aux membres du conseil sur des horaires qui lui semblent les mieux adaptés à l'école maternelle Mozart.

Voici les horaires proposés par l'équipe enseignante:

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8H30 à 11H30 (temps scolaire avec les enseignantes) et de 13H30 à 15H45 (temps scolaire avec les enseignantes).

A 15H45, la journée scolaire serait terminée et les enfants seraient alors confiés aux animateurs pour finir la journée par des activités calmes.

Tous les mercredis de 8H30 à 11H30. (Temps scolaire avec les enseignantes).

Cela permettrait une continuité des apprentissages et une réduction effective de la journée scolaire des enfants.

Cela permettrait aussi d'éviter une pause méridienne trop longue qui est souvent un moment d'excitation, de fatigue et de bruits dans cette grande école.

Enfin, il y aurait avec ce choix d'horaires, moins de passations à différents moments de la journée entre les différents personnels (ATSEM, animateurs...), ce qui serait un gage de bonne coordination et de sécurité pour vos enfants.

Les représentants de parents d'élèves rencontreront la mairie mi-novembre pour échanger sur ce sujet et donner leur proposition.

5) BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE

La participation des parents cette année va de 380€ à 500€ par classe. L'équipe enseignante remercie vivement les parents qui ont participé.

La directrice rappelle que les montants récoltés sont utilisés par chacune des classes et que les enseignantes communiqueront aux parents les réalisations permises par leur contribution.

Nous remercions aussi les parents pour la réalisation et la participation à la kermesse. Celle-ci a été un succès pour la plus grande joie des enfants. Les sommes récoltées ont permis d'acheter du matériel de motricité pour la salle du haut pour un montant de 2000 euros.

6) VIE DE L'ECOLE

➤ Visites médicales

Dans le cadre de la PMI (protection maternelle et infantile) les MS bénéficient encore cette année d'un bilan de santé et/ou de tests de dépistage (vision, audition, langage)

➤ Spectacles et animations pédagogiques

Spectacles :

Deux spectacles seront offerts aux enfants à l'école pour toutes les classes.

- Le jeudi 14 novembre: Histoire pour deux mains
- Lundi 2 décembre : les jouets de Noël

➤ Piscine

Les enfants des classes de GS auront 16 séances de piscine et commenceront le 3 février 2014. En ce qui concerne les trajets en bus, une priorité sera donnée aux enfants de maternelle par la mairie. Les effectifs des grands étant en augmentation, nous avons obtenu trois créneaux piscine.

➤ Sorties et animations

Par l'école de musique. Les enfants GS assisteront à trois concerts éducatifs.

Au Relais Nature (à la cour Roland), chaque classe a choisi son thème (jus de pomme, abeilles, découverte des animaux de la mare, confiture, éclosion...). Certaines classes ont déjà bénéficiées des animations en début d'année et sont revenues enchantées.

➤ Calendrier des vacances scolaires

Les enfants travailleront le mercredi 11 juin toute la journée pour rattraper le lundi 2 septembre. (Voir le calendrier joint)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20H30 ; le deuxième conseil d'école est prévu le **jeudi 6 mars 2014** de 18h30 à 20h30.

Vélizy-Villacoublay, le 15 novembre 2013

Mesdames DEPOND et VERON,
Secrétaires de séance

Mme BERNARD,
Présidente